

REPUBLIC DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
-----  
REGION DU SUD  
-----  
DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO  
-----  
ARRONDISSEMENT DE MEYOMESSALA  
-----  
COMMUNE DE MEYOMESSALA  
-----  
CELLULE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE  
DES MARCHES PUBLICS  
-----  
P.O Box : 43 meyomessala  
Phone : 699.90.96.13/674.92.52.17  
Fax (+237) 22.28.90.04



REPUBLIC OF CAMEROUN  
Peace-Work-Fatherland  
-----  
SOUTH REGION  
-----  
DJA AND LOBO DIVISION  
-----  
MEYOMESSALA SUBDIVISION  
-----  
MEYOMESSALA COUNCIL  
-----  
INTERNAL MANAGEMENT UNIT  
OF ADMINISTRATIVE CONTRACTS  
-----  
P.O Box : 43 meyomessala  
Phone : 699.90.96.13/674.92.52.17  
Fax (+237) 22.28.90.04

## ADDITIF

*Prescrivant report de la date limite de dépôt et de dépouillement des offres pour mise à jour du DAO*

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEYOMESSALA MAITRE D'OUVRAGE

Informé les soumissionnaires à la **consultation N°...25...../AONO/C-MYSLA/CIPM/2024 du ...23/09/2024** pour la collecte, le transport, le balayage des rues, places publiques et marchés, le curage des caniveaux, le désherbage et le traitement des ordures ménagères de la ville de Meyomessala, département du Dja et Lobo, région du Sud (en procédure d'urgence),

Que l'avis d'appel d'offre y relatif est modifié comme suit :

#### Titre 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES

##### 1. Cautionnement de soumission

Au lieu de

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces Administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des Marchés Publics et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO dont le montant s'élève à **15 046 260 (quinze millions quarante-six mille deux cent soixante) francs CFA** établiable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

Lire plutôt :

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces Administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des Marchés Publics et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO dont le montant s'élève à **15 046 257 (quinze millions quarante-six mille deux cent cinquante sept) francs CFA** établiable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

##### 2. Remise des offres

Au lieu de :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un **(01)** original et **six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir au SIGAM/BUREAU DES APPELS D'OFFRES/ASSISTANT N°02/**699.89.45.90** de la Commune de Meyomessala Tél : 6 99 30 46 98, au plus tard le 21/10/2024 à **14 heures**,

Lire plutôt :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un **(01)** original et **six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir au SIGAM/BUREAU DES APPELS D'OFFRES/ASSISTANT N°02/**699.89.45.90** de la Commune de Meyomessala, au plus tard le lundi 05/11/2024 à **14 heures**.

##### 3. Ouverture des plis

Au lieu de

**L'ouverture des plis se fera en un temps.**

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 21/10/2024 à **15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Meyomessala dans la salle de réunion l'Hôtel de Ville de Meyomessala.



CamScanner

Lire plutôt :

### **L'ouverture des plis se fera en un temps.**

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 05/11/2024 à **15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Meyomessala dans la salle de réunion l'Hôtel de Ville de Meyomessala.

#### **4. Critères d'évaluation**

Au lieu de

##### **15.1 Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. L'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
2. L'anonymat de la date d'ouverture des plis, (sauf si la date d'ouverture des plis est fixée par l'avis d'appel d'offres) ;
3. Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse (s) déclaration(s) ;
4. Du non-respect de 6 critères essentiels sur 6 ;
5. L'absence de fiche technique des bacs à ordures produit par le fabricant ;
6. Note technique inférieure à **5/6 critères essentiels** ;
7. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
8. L'absence de la lettre de soumission ;
9. L'absence de la charte d'intégrité
10. L'absence de la déclaration d'engagement social et environnemental

Administratif jugé non conforme

Lire plutôt :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. L'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
2. L'anonymat de la date d'ouverture des plis, (sauf si la date d'ouverture des plis est fixée par l'avis d'appel d'offres) ;
3. Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse (s) déclaration(s) ;
4. Absence d'un critère essentiel sur les 6 ;
5. L'absence de fiche technique des bacs à ordures produit par le fabricant ;
6. Note technique inférieure à **5/6 critères essentiels** ;
7. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
8. L'absence de la lettre de soumission ;
9. L'absence de la charte d'intégrité
10. L'absence de la déclaration d'engagement social et environnemental

Administratif jugé non conforme

## **Titre 2 REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES**

### **A. GENERALITES**

Au lieu de

- Référencé de l'Appel d'Offres :

**Avis d'Appel d'Offres N°...../AONO/C-MYSLA/CIPM/2024 du .....2024 pour la collecte, le transport, le balayage des rues, places publiques et marchés, le curage des caniveaux, le désherbage et le traitement des ordures ménagères de la ville de Meyomessala, département du Dja et Lobo, région du Sud (en procédure d'urgence).**

Lire plutôt :

**Avis d'Appel d'Offres N°...25...../AONO/C-MYSLA/CIPM/2024 du ...23/09/2024 pour la collecte, le transport, le balayage des rues, places publiques et marchés, le curage des caniveaux, le désherbage et le traitement des ordures ménagères de la ville de Meyomessala, département du Dja et Lobo, région du Sud (en procédure d'urgence).**

### **B. PRÉPARATION ET DÉPÔT DES OFFRES**



**CamScanner**

Au lieu de :

Date et heure limites de dépôt des offres : le ..... à **14 heures 00**.

Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : salle de réunion l'Hôtel de Ville de Meyomessala, le ..... à **15 heures 00**

Lire plutôt :

Date et heure limites de dépôt des offres : le mardi 05 novembre 2024 à **14 heures 00**.

Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : salle de réunion l'Hôtel de Ville de Meyomessala, le mardi 05 novembre 2024 à **15 heures 00**

### **Titre 3 : CLAUSES FINANCIERES**

**Article 26 : Garanties ou cautions**

#### **26.1. Cautionnement définitif**

Au lieu de :

Le cautionnement définitif sera constitué et transmis au chef du service du marché dans un délai maximum de vingt (20) jours calendaires à compter de la date de notification du marché et en tout cas avant le premier paiement.

Son montant est fixé à 2 % à l'appréciation du montant TTC du marché augmenté le cas échéant du montant des avenants.

Lire plutôt :

Le cautionnement définitif sera constitué et transmis au chef du service du marché dans un délai maximum de vingt (20) jours calendaires à compter de la date de notification du marché et en tout cas avant le premier paiement.

Son montant est fixé à 5 % à l'appréciation du montant TTC du marché augmenté le cas échéant du montant des avenants.

#### **31 .2 Décompte général - Etat du solde**

Au lieu de :

Le prestataire adresse au Maître d'Ouvrage un projet de décompte général à la fin de la dernière année d'exécution des prestations faisant apparaître le récapitulatif des sommes déjà perçues ainsi que le solde à verser au plus tard quinze (15) jours après la réception finale des prestations par la commission de suivi de recette technique.

Lire plutôt :

Le prestataire adresse au Maître d'Ouvrage un projet de décompte général à la fin de la dernière année d'exécution des prestations faisant apparaître le récapitulatif des sommes déjà perçues ainsi que le solde à verser au plus tard quinze (15) jours après la réception finale des prestations par la commission de suivi de recette technique.

La transmission du décompte général et définitif ou de la dernière facture à l'Organisme payeur en vue du paiement est subordonnée au visa préalable du MINMAP. Pour cela, une copie de l'attachement correspondant et tous les décomptes provisoires devront lui être antérieurement transmis ou remis à son représentant sur le site le cas échéant

Les délais et les modalités de signature ainsi que de gestion des désaccords sont les mêmes que ceux du décompte final.

### **Titre 4 GRILLE D'EVALUTION**

Au lieu de :

#### **CHIFFRE D'AFFAIRES ET SOLVABILITE/2 points**

Lire plutôt :

#### **CHIFFRE D'AFFAIRES ET SOLVABILITE/2 oui**



**CamScanner**

## Titre 5BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Au lieu de

<b>PRIX</b>	<b>DESIGNATION</b>	<b>PU (En chiffre )</b>
	<b>Prix 100 : Installations de chantier</b>	
101	<p>Ce prix rémunère au forfait les frais de mise en place des installations, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'amenée et repli du matériel et des installations de la base logistique,</li> <li>• L'élaboration d'un plan d'action, projet d'exécution et notice environnementale et toutes sujétions</li> <li>• L'aménagement des aires de stockage et d'entretien du matériel</li> <li>• Les dépenses d'achat ou de location des terrains pour l'installation des bureaux de l'entreprise (construction ou location) et des représentants du Maître d'Ouvrage et de la <b>mission de contrôle</b></li> <li>• Les frais d'aménagement, de fonctionnement et d'entretien des installations</li> <li>• la fourniture en eau, électricité, et moyens de communication, téléphone, fax et internet, le jardinage,</li> <li>• les frais d'aménée, d'installation et de repli de tous les matériels et engins nécessaires à l'exécution des travaux</li> <li>• Tous les bureaux, y compris les équipements doivent être réhabilités par l'entreprise et remis au Maître d'Ouvrage en fin de chantier.</li> </ul> <p>Il sera payé forfaitairement en trois fractions :</p> <p>35 % après installations de la base vie de chantier, mobilisation de l'encadrement du chantier et amenée du matériel prévu,</p> <p>45 % par fraction mensuelle sur la totalité du délai contractuel sans possibilité de dépasser le montant du prix,</p> <p>20 % après le repliement du matériel, la rénovation des bureaux remis au Maître d'Ouvrage et la remise en état des lieux,</p> <p>LE FORFAIT : (Prix en lettres).....FCFA</p>	
	<b>Prix 200 : Collecte, transport des déchets jusqu'au lieu de traitement et livraison des poubelles</b>	
201	<p><b>Livraison des poubelles domestiques de 120 litres à la ville</b></p> <p>Il comprend la fourniture de 600 poubelles 120 litres destinées aux ménages sur la durée du projet, soit deux dotations de 300 poubelles sur les 05 ans.</p> <p>Il s'applique au nombre de poubelles 120 litres réceptionné par le Maitre d'Ouvrage</p> <p>La poubelle 120 litres à _____ francs CFA</p>	
202	<p><b>Livraison des poubelles à usage public de 770 litres à la ville</b></p> <p>Il comprend la fourniture de 100 poubelles 770 litres destinées au public sur la durée du projet, soit deux dotations de 50 poubelles sur 05 ans.</p> <p>Il s'applique au nombre de poubelles 770 litres réceptionné par le Maitre d'Ouvrage et déployés sur le terrain par le prestataire aux emplacements prédéfinis.</p> <p>La poubelle 770 litres à _____ francs CFA</p>	
203	<p><b>Livraison des poubelles à usage public de 360 litres à la ville</b></p> <p>Il comprend la fourniture de 140 poubelles 360 litres destinées au public sur la durée du projet, soit deux dotations de 70 poubelles sur les 05 ans.</p> <p>Il s'applique au nombre de poubelles 360 litres réceptionné par le Maitre d'Ouvrage et déployés sur le terrain par le prestataire aux emplacements prédéfinis.</p> <p>La poubelle 360 litres à _____ francs CFA</p>	
204	<p><b>Collecte et transport des déchets jusqu'au lieu de traitement</b></p> <p>Il comprend la fourniture et la pose du matériel de collecte, le ramassage des ordures au point de collecte avec le matériel approprié, le transport de ces déchets jusqu'au centre de traitement</p> <p>Il s'applique à la tonne d'ordures collectées et mesurée à la décharge de Meyomessala</p> <p>La tonne à _____ francs CFA</p>	
	<b>Prix 300 : Nettoiement</b>	
301	<p><b>Curage des rigoles</b></p> <p>Il comprend l'enlèvement de toutes matières encombrant les caniveaux et bloquant la circulation des eaux usées le long des rues, avenues, boulevard et aux alentours des marchés</p> <p>Il s'applique au kilomètre linéaire de caniveaux curés.</p> <p>Le kilomètre linéaire à _____ francs CFA</p>	



CamScanner

PRIX	DESIGNATION	PU (En chiffre )
302	<b>Balayage des rues, places publiques, gares routières et marchés</b> Il consiste au balayage de rues, places publiques, gares routières et marchés de la ville de Meyomessala Il s'applique au kilomètre linéaire balayé. Le kilomètre linéaire à _____ francs CFA	
303	<b>Désherbage mécanisé</b> Il comprend : Le désherbage d'une bande de 5 mètres sur les itinéraires identifiés à l'aide d'une débroussailleuse mécanique Il s'applique au kilomètre linéaire désherbé. Le kilomètre linéaire à _____ francs CFA	
304	<b>Désherbage manuel</b> Il comprend : Le désherbage manuel d'une bande de 5 mètres sur les itinéraires identifiés Il s'applique au kilomètre linéaire désherbé. Le kilomètre linéaire à _____ francs CFA	
	<b>Prix 400 : Traitement des ordures ménagères dans le centre de traitement de Meyomessala</b>	
401	<b>Traitement des ordures ménagères dans le centre de traitement de Meyomessala</b> Il comprend : * l'acceptation et la pesée des ordures ménagères à la décharge * traitement des ordures ménagères * la mise en décharge contrôlée Il s'applique à la campagne de traitement. La campagne à _____ francs CFA	
	<b>Prix 500 : Suivi du plan de gestion environnemental et social des prestations</b>	
501	<b>Mise en œuvre des aspects sociaux d'un PGES</b> Il comprend : *L'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan de Gestion Environnemental et social de la prestation (PGES) ; *L'organisation des campagnes de sensibilisation des populations riveraines, des groupes cibles (commerçants, les responsables d'établissement recevant public, les ménages) et des responsables municipaux. Il sera payé forfaitairement LE FORFAIT : (Prix en lettres).....FCFA	
502	<b>Suivi de la mise en œuvre du PGES</b> Il comprend : *Le fonctionnement du Comité de Suivi des activités du PGES; Il sera payé forfaitairement LE FORFAIT : (Prix en lettres).....FCFA	



CamScanner

Lire plutôt :

PRIX	DESIGNATION	PU (En chiffre )
	<b>Prix 100 : Installations de chantier</b>	
101	<p>Ce prix rémunère au forfait les frais de mise en place des installations, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'amenée et repli du matériel et des installations de la base logistique,</li> <li>• L'élaboration d'un plan d'action, projet d'exécution et notice environnementale et toutes sujétions</li> <li>• L'aménagement des aires de stockage et d'entretien du matériel</li> <li>• Les dépenses d'achat ou de location des terrains pour l'installation des bureaux de l'entreprise (construction ou location) et des représentants du Maître d'Ouvrage et de la <b>mission de contrôle</b></li> <li>• Les frais d'aménagement, de fonctionnement et d'entretien des installations</li> <li>• la fourniture en eau, électricité, et moyens de communication, téléphone, fax et internet, le gardiennage,</li> <li>• les frais d'aménée, d'installation et de repli de tous les matériels et engins nécessaires à l'exécution des travaux</li> <li>• Tous les bureaux, y compris les équipements doivent être réhabilités par l'entreprise et remis au Maître d'Ouvrage en fin de chantier.</li> </ul> <p>Il sera payé forfaitairement en trois fractions :</p> <p>35 % après installations de la base vie de chantier, mobilisation de l'encadrement du chantier et amenée du matériel prévu,</p> <p>45 % par fraction mensuelle sur la totalité du délai contractuel sans possibilité de dépasser le montant du prix,</p> <p>20 % après le repliement du matériel, la rénovation des bureaux remis au Maître d'Ouvrage et la remise en état des lieux,</p> <p>LE FORFAIT : (Prix en lettres).....FCFA</p>	
	<b>Prix 200 : Collecte, transport des déchets jusqu'au lieu de traitement et livraison des poubelles</b>	
201	<p><b>Livraison des poubelles domestiques de 120 litres à la ville</b></p> <p>Il comprend la fourniture de 600 poubelles 120 litres destinées aux ménages sur la durée du projet, soit deux dotations de 300 poubelles sur les 05 ans.</p> <p>Il s'applique au nombre de poubelles 120 litres réceptionné par le Maître d'Ouvrage</p> <p>La poubelle 120 litres à _____ francs CFA</p>	
202	<p><b>Livraison des poubelles à usage public de 770 litres à la ville</b></p> <p>Il comprend la fourniture de 100 poubelles 770 litres destinées au public sur la durée du projet, soit deux dotations de 50 poubelles sur 05 ans.</p> <p>Il s'applique au nombre de poubelles 770 litres réceptionné par le Maître d'Ouvrage et déployés sur le terrain par le prestataire aux emplacements prédéfinis.</p> <p>Les poubelles 770 litres à _____ francs CFA</p>	
203	<p><b>Livraison des poubelles à usage public de 360 litres à la ville</b></p> <p>Il comprend la fourniture de 140 poubelles 360 litres destinées au public sur la durée du projet, soit deux dotations de 70 poubelles sur les 05 ans.</p> <p>Il s'applique au nombre de poubelles 360 litres réceptionné par le Maître d'Ouvrage et déployés sur le terrain par le prestataire aux emplacements prédéfinis.</p> <p>La poubelle 360 litres à _____ francs CFA</p>	
204	<p><b>Collecte et transport des déchets jusqu'au lieu de traitement</b></p> <p>Il comprend la fourniture et la pose du matériel de collecte, le ramassage des ordures au point de collecte avec le matériel approprié, le transport de ces déchets jusqu'au centre de traitement</p> <p>Il s'applique à la tonne d'ordures collectées et mesurée à la décharge de Meyomessala</p> <p>La tonne à _____ francs CFA</p>	
	<b>Prix 300 : Nettoiement</b>	
301	<p><b>Curage des rigoles</b></p> <p>Il comprend l'enlèvement de toutes matières encombrant les caniveaux et bloquant la circulation des eaux usées le long des rues, avenues, boulevard et aux alentours des marchés</p> <p>Il s'applique au mètre linéaire de caniveaux curés.</p> <p>Le mètre linéaire à _____ francs CFA</p>	
302	<p><b>Balayage des rues, places publiques, gares routières et marchés</b></p> <p>Il consiste au balayage de rues, places publiques, gares routières et marchés de la ville de Meyomessala</p> <p>Il s'applique au mètre linéaire balayé.</p>	



CamScanner

PRIX	DESIGNATION	PU (En chiffre )
	Le mètre linéaire à _____ francs CFA	
<b>303</b>	<b>Désherbage mécanisé</b> Il comprend : Le désherbage d'une bande de 5 mètres de part et d'autre de la chaussée sur les itinéraires identifiés à l'aide d'une débroussailleuse mécanique Il s'applique au mètre linéaire désherbé. Le mètre linéaire à _____ francs CFA	
<b>304</b>	<b>Désherbage manuel</b> Il comprend : Le désherbage manuel d'une bande de 5 mètres de part et d'autre de la chaussée sur les itinéraires identifiés Il s'applique au mètre linéaire désherbé. Le mètre linéaire à _____ francs CFA	
	<b>Prix 400 : Traitement des ordures ménagères dans le centre de traitement de Meyomessala</b>	
<b>401</b>	<b>Traitement des ordures ménagères dans le centre de traitement de Meyomessala</b> Il comprend : * l'acceptation et l'enregistrement des ordures ménagères à la décharge * traitement des ordures ménagères * la mise en décharge contrôlée Il s'applique à la tonne des ordures ménagères réceptionnées au centre de traitement. La tonne à _____ francs CFA	
	<b>Prix 500 : Suivi du plan de gestion environnemental et social des prestations</b>	
<b>501</b>	<b>Mise en œuvre des aspects sociaux d'un PGES</b> Il comprend : *L'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan de Gestion Environnemental et social de la prestation (PGES) ; *L'organisation des campagnes de sensibilisation des populations riveraines, des groupes cibles (commerçants, les responsables d'établissement recevant public, les ménages) et des responsables municipaux. Il sera payé forfaitairement LE FORFAIT : (Prix en lettres).....FCFA	
<b>502</b>	<b>Suivi de la mise en œuvre du PGES</b> Il comprend : *Le fonctionnement du Comité de Suivi des activités du PGES; Il sera payé forfaitairement LE FORFAIT : (Prix en lettres).....FCFA	
<b>503</b>	<b>Mesures d'accompagnement</b> Les mesures d'accompagnements retenues portent sur la construction de 05 forages dotés de pompes à motricité humaines dans le périmètre urbain de la ville de Meyomessala Il sera payé forfaitairement LE FORFAIT : (Prix en lettres).....FCFA	



CamScanner

## Titre 5 CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Au lieu de

N° PRIX	DESIGNATION DE LA PRESTATION	U	tranche ferme			tranche conditionnelle 1		
			2024	2025	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL	QUANTITE	PRIX UNITAIRE
<b>Prix 100: Installation de l'entreprise et divers</b>								
101	Etudes et Installation de chantier	ff	0,314451962				0,258677504	
	<b>Sous Total Prix 100</b>							
<b>Prix 200: Collecte, transport des déchets jusqu'au lieu de traitement et livraison des poubelles</b>								
201	Livraison des poubelles domestiques de 120 litres à la ville	u	120				120	
202	Livraison des poubelles à usage public de 770 litres à la ville	u	20				20	
203	Livraison des poubelles à usage public 360 litres à la ville	u	28				28	
204	Collecte et transport des déchets jusqu'au lieu de traitement,	t	2 915,26				3 046,41	
	<b>Sous Total Prix 200</b>							
<b>Prix 300: Nettoiement</b>								
301	curage des rigoles	kml	128,4				128,4	
302	Balayage des rues, places publiques, gares routières et marchés	kml	2 051,56				2 051,56	
303	Désherbage mécanisé	km2	408				408	
304	Désherbage manuel	km2	120				120	
	<b>Sous Total Prix 300</b>							
<b>Prix 400: Traitement des ordures ménagères dans le centre de traitement de Meyomessala</b>								
401	traitement des ordures ménagères dans le centre de traitement de Meyomessala	t	2 915,26				3 046,41	
	<b>Sous Total Prix 400</b>							
<b>Prix 500: Suivi du plan de gestion environnemental et social des prestations</b>								
501	Mise en œuvre des aspects sociaux d'un PGES	ff	0,217375				0,182625	
502	Suivi de la mise en œuvre du PGES	ff	0,2				0,2	
503	Mesures d'accompagnement	ff	0,2				0,2	
	<b>Sous Total Prix 500</b>							
	TOTAL HORS TAXE (FCFA)							
	TVA (19,25%) (FCFA)							
	TOTAL TOUTES TAXES COMPRISSES TAXE (FCFA)							
	AIR 2,2% (FCFA)							
	MONTANT NET A MANDATER (FCFA)							



CamScanner

N° PRIX	DESIGNATION DE LA PRESTATION	U	tranche conditionnelle 2			tranche conditionnelle 3		
			2026			2027		
			QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
<b>Prix 100: Installation de l'entreprise et divers</b>								
101	Etudes et Installation de chantier	ff	0,19967791			0,14072865		
<b>Sous Total Prix 100</b>								
<b>Prix 200: Collecte, transport des déchets jusqu'au lieu de traitement et livraison des poubelles</b>								
201	Livraison des poubelles domestiques de 120 litres à la ville	u	120			120		
202	Livraison des poubelles à usage public de 770 litres à la ville	u	20			20		
203	Livraison des poubelles à usage public 360 litres à la ville	u	28			28		
204	Collecte et transport des déchets jusqu'au lieu de traitement,	t	3 183,82			3 327,50		
<b>Sous Total Prix 200</b>								
<b>Prix 300: Nettoiement</b>								
301	curage des rigoles	kml	128,4			128,4		
302	Balayage des rues, places publiques, gares routières et marchés	kml	2 051,56			2 051,56		
303	Désherbage mécanisé	km2	408			408		
304	Désherbage manuel	km2	120			120		
<b>Sous Total Prix 300</b>								
<b>Prix 400: Traitement des ordures ménagères dans le centre de traitement de Meyomessala</b>								
401	traitement des ordures ménagères dans le centre de traitement de Meyomessala	t	3 183,82			3 227,50		
<b>Sous Total Prix 400</b>								
<b>Prix 500: Suivi du plan de gestion environnemental et social des prestations</b>								
501	Mise en œuvre des aspects sociaux d'un PGES	ff	0,2			0,2		
502	Suivi de la mise en œuvre du PGES	ff	0,2			0,2		
503	Mesures d'accompagnement	ff	0,2			0,2		
<b>Sous Total Prix 500</b>								
TOTAL HORS TAXE (FCFA)								
TVA (19,25%) (FCFA)								
TOTAL TOUTES TAXES COMPRIS TAXE (FCFA)								
AIR 2,2% (FCFA)								
MONTANT NET A MANDATER (FCFA)								

		2028			
N° PRIX	DESIGNATION DE LA PRESTATION	U	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
<b>Prix 100: Installation de l'entreprise et divers</b>					
101	Etudes et Installation de chantier	ff	0,0864639		
	<b>Sous Total Prix 100</b>				
<b>Prix 200: Collecte, transport des déchets jusqu'au lieu de traitement et livraison des poubelles</b>					
201	Livraison des poubelles domestiques de 120 litres à la ville	u	120		
202	Livraison des poubelles à usage public de 770 litres à la ville	u	20		
203	Livraison des poubelles à usage public 360 litres à la ville	u	28		
204	Collecte et transport des déchets jusqu'au lieu de traitement,	t	3 488,81		
	<b>Sous Total Prix 200</b>				
<b>Prix 300: Nettoiement</b>					
301	curage des rigoles	kml	128,4		
302	Balayage des rues, places publiques, gares routières et marchés	kml	2 058,16		
303	Désherbage mécanisé	km2	408		
304	Désherbage manuel	km2	120		
	<b>Sous Total Prix 300</b>				
<b>Prix 400: Traitement des ordures ménagères dans le centre de traitement de Meyomessala</b>					
401	traitement des ordures ménagères dans le centre de traitement de Meyomessala	t	3 488,81		
	<b>Sous Total Prix 400</b>				
<b>Prix 500: Suivi du plan de gestion environnemental et social des prestations</b>					
501	Mise en œuvre des aspects sociaux d'un PGES	ff	0,2		
502	Suivi de la mise en œuvre du PGES	ff	0,2		
503	Mesures d'accompagnement	ff	0,2		
	<b>Sous Total Prix 500</b>				
	TOTAL HORS TAXE (FCFA)				
	TVA (19,25%) (FCFA)				
	TOTAL TOUTES TAXES COMPRIS TAXE (FCFA)				
	AIR 2,2% (FCFA)				
	MONTANT NET A MANDATER (FCFA)				

N° PRIX	DESIGNATION DE LA PRESTATION	U		PRIX UNITAIRE	QUANTITE TOTALE	PRIX TOTAL
<b>Prix 100: Installation de l'entreprise et divers</b>						



CamScanner

<b>101</b>	Etudes et Installation de chantier	ff			1,00	
	<b><i>Sous Total Prix 100</i></b>					
<b>Prix 200: Collecte, transport des déchets jusqu'au lieu de traitement et livraison des poubelles</b>						
<b>201</b>	Livraison des poubelles domestiques de 120 litres à la ville	u			600	
<b>202</b>	Livraison des poubelles à usage public de 770 litres à la ville	u			100	
<b>203</b>	Livraison des poubelles à usage public 360 litres à la ville	u			140	
<b>204</b>	Collecte et transport des déchets jusqu'au lieu de traitement,	t			15 962	
	<b><i>Sous Total Prix 200</i></b>					
<b>Prix 300: Nettoiement</b>						
<b>301</b>	curage des rigoles	kml			642	
<b>302</b>	Balayage des rues, places publiques, gares routières et marchés	kml			10 264	
<b>303</b>	Désherbage mécanisé	km2			2 040	
<b>304</b>	Désherbage manuel	km2			600	
	<b><i>Sous Total Prix 300</i></b>					
<b>Prix 400: Traitement des ordures ménagères dans le centre de traitement de Meyomessala</b>						
<b>401</b>	traitement des ordures ménagères dans le centre de traitement de Meyomessala	t			15 962	
	<b><i>Sous Total Prix 400</i></b>					
<b>Prix 500: Suivi du plan de gestion environnemental et social des prestations</b>						
<b>501</b>	Mise en œuvre des aspects sociaux d'un PGES	ff			1,00	
<b>502</b>	Suivi de la mise en œuvre du PGES	ff			1,00	
<b>503</b>	Mesures d'accompagnement	ff			1,00	
	<b><i>Sous Total Prix 500</i></b>					
	TOTAL HORS TAXE (FCFA)					
	TVA (19,25%) (FCFA)					
	TOTAL TOUTES TAXES COMPRIS TAXE (FCFA)					
	AIR 2,2% (FCFA)					
	MONTANT NET A MANDATER (FCFA)					



CamScanner

Lire plutôt :

N° PRIX	DESIGNATION DE LA PRESTATION	U	tranche ferme			tranche conditionnelle 1		
			QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
<b>Prix 100: Installation de l'entreprise et divers</b>								
101	Etudes et Installation de chantier	ff	0,314451962			0,258677504		
	<b>Sous Total Prix 100</b>							
<b>Prix 200: Collecte, transport des déchets jusqu'au lieu de traitement et livraison des poubelles</b>								
201	Livraison des poubelles domestiques de 120 litres à la ville	u	120			120		
202	Livraison des poubelles à usage public de 770 litres à la ville	u	20			20		
203	Livraison des poubelles à usage public 360 litres à la ville	u	28			28		
204	Collecte et transport des déchets jusqu'au lieu de traitement,	t	2 915,26			3 046,41		
	<b>Sous Total Prix 200</b>							
<b>Prix 300: Nettoiement</b>								
301	curage des rigoles	ml	128 400			128 400		
302	Balayage des rues, places publiques, gares routières et marchés	ml	2 051 560			2 051 560		
303	Désherbage mécanisé	ml	408 000			408 000		
304	Désherbage manuel	ml	120 000			120 000		
	<b>Sous Total Prix 300</b>							
<b>Prix 400: Traitement des ordures ménagères dans le centre de traitement de Meyomessala</b>								
401	traitement des ordures ménagères dans le centre de traitement de Meyomessala	t	2 915,26			3 046,41		
	<b>Sous Total Prix 400</b>							
<b>Prix 500: Suivi du plan de gestion environnemental et social des prestations</b>								
501	Mise en œuvre des aspects sociaux d'un PGES	ff	0,217375			0,182625		
502	Suivi de la mise en œuvre du PGES	ff	0,2			0,2		
503	Mesures d'accompagnement	ff	0,2			0,2		
	<b>Sous Total Prix 500</b>							
	TOTAL HORS TAXE (FCFA)							
	TVA (19,25%) (FCFA)							
	TOTAL TOUTES TAXES COMPRIS TAXE (FCFA)							
	AIR 2,2% (FCFA)							
	MONTANT NET A MANDATER (FCFA)							



CamScanner

N° PRIX	DESIGNATION DE LA PRESTATION	U	tranche conditionnelle 2			tranche conditionnelle 3		
			2026			2027		
			QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
<b>Prix 100: Installation de l'entreprise et divers</b>								
101	Etudes et Installation de chantier	ff	0,19967791			0,14072865		
<b>Sous Total Prix 100</b>								
<b>Prix 200: Collecte, transport des déchets jusqu'au lieu de traitement et livraison des poubelles</b>								
201	Livraison des poubelles domestiques de 120 litres à la ville	u	120			120		
202	Livraison des poubelles à usage public de 770 litres à la ville	u	20			20		
203	Livraison des poubelles à usage public 360 litres à la ville	u	28			28		
204	Collecte et transport des déchets jusqu'au lieu de traitement,	t	3 183,82			3 327,50		
<b>Sous Total Prix 200</b>								
<b>Prix 300: Nettoiement</b>								
301	curage des rigoles	ml	128400			128400		
302	Balayage des rues, places publiques, gares routières et marchés	ml	2 051560			2 051560		
303	Désherbage mécanisé	ml	408 000			408 000		
304	Désherbage manuel	ml	120 000			120 000		
<b>Sous Total Prix 300</b>								
<b>Prix 400: Traitement des ordures ménagères dans le centre de traitement de Meyomessala</b>								
401	traitement des ordures ménagères dans le centre de traitement de Meyomessala	t	3 183,82			3 227,50		
<b>Sous Total Prix 400</b>								
<b>Prix 500: Suivi du plan de gestion environnemental et social des prestations</b>								
501	Mise en œuvre des aspects sociaux d'un PGES	ff	0,2			0,2		
502	Suivi de la mise en œuvre du PGES	ff	0,2			0,2		
503	Mesures d'accompagnement	ff	0,2			0,2		
<b>Sous Total Prix 500</b>								
TOTAL HORS TAXE (FCFA)								
TVA (19,25%) (FCFA)								
TOTAL TOUTES TAXES COMPRIS TAXE (FCFA)								
AIR 2,2% (FCFA)								
MONTANT NET A MANDATER (FCFA)								

N° PRIX	DESIGNATION DE LA PRESTATION	U	2028		
			QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
<b>Prix 100: Installation de l'entreprise et divers</b>					
101	Etudes et Installation de chantier	ff	0,0864639		
	<b>Sous Total Prix 100</b>				
<b>Prix 200: Collecte, transport des déchets jusqu'au lieu de traitement et livraison des poubelles</b>					
201	Livraison des poubelles domestiques de 120 litres à la ville	u	120		
202	Livraison des poubelles à usage public de 770 litres à la ville	u	20		
203	Livraison des poubelles à usage public 360 litres à la ville	u	28		
204	Collecte et transport des déchets jusqu'au lieu de traitement,	t	3 488,81		
	<b>Sous Total Prix 200</b>				
<b>Prix 300: Nettoiement</b>					
301	curage des rigoles	ml	128 400		
302	Balayage des rues, places publiques, gares routières et marchés	ml	2 058 160		
303	Désherbage mécanisé	ml	408 000		
304	Désherbage manuel	ml	120 000		
	<b>Sous Total Prix 300</b>				
<b>Prix 400: Traitement des ordures ménagères dans le centre de traitement de Meyomessala</b>					
401	traitement des ordures ménagères dans le centre de traitement de Meyomessala	t	3 488,81		
	<b>Sous Total Prix 400</b>				
<b>Prix 500: Suivi du plan de gestion environnemental et social des prestations</b>					
501	Mise en œuvre des aspects sociaux d'un PGES	ff	0,2		
502	Suivi de la mise en œuvre du PGES	ff	0,2		
503	Mesures d'accompagnement	ff	0,2		
	<b>Sous Total Prix 500</b>				
	TOTAL HORS TAXE (FCFA)				
	TVA (19,25%) (FCFA)				
	TOTAL TOUTES TAXES COMPRIS TAXE (FCFA)				
	AIR 2,2% (FCFA)				
	MONTANT NET A MANDATER (FCFA)				



CamScanner

N° PRIX	DESIGNATION DE LA PRESTATION	U		PRIX UNITAIRE	QUANTITE TOTALE	PRIX TOTAL
<b>Prix 100: Installation de l'entreprise et divers</b>						
101	Etudes et Installation de chantier	ff			1,00	
	<b>Sous Total Prix 100</b>					
<b>Prix 200: Collecte, transport des déchets jusqu'au lieu de traitement et livraison des poubelles</b>						
201	Livraison des poubelles domestiques de 120 litres à la ville	u			600	
202	Livraison des poubelles à usage public de 770 litres à la ville	u			100	
203	Livraison des poubelles à usage public 360 litres à la ville	u			140	
204	Collecte et transport des déchets jusqu'au lieu de traitement,	t			15 962	
	<b>Sous Total Prix 200</b>					
<b>Prix 300: Nettoiement</b>						
301	curage des rigoles	ml			642 000	
302	Balayage des rues, places publiques, gares routières et marchés	ml			10 264 000	
303	Désherbage mécanisé	ml			2 040 000	
304	Désherbage manuel	ml			600 000	
	<b>Sous Total Prix 300</b>					
<b>Prix 400: Traitement des ordures ménagères dans le centre de traitement de Meyomessala</b>						
401	traitement des ordures ménagères dans le centre de traitement de Meyomessala	t			15 962	
	<b>Sous Total Prix 400</b>					
<b>Prix 500: Suivi du plan de gestion environnemental et social des prestations</b>						
501	Mise en œuvre des aspects sociaux d'un PGES	ff			1,00	
502	Suivi de la mise en œuvre du PGES	ff			1,00	
503	Mesures d'accompagnement	ff			1,00	
	<b>Sous Total Prix 500</b>					
	TOTAL HORS TAXE (FCFA)					
	TVA (19,25%) (FCFA)					
	TOTAL TOUTES TAXES COMPRIS TAXE (FCFA)					
	AIR 2,2% (FCFA)					
	MONTANT NET A MANDATER (FCFA)					



CamScanner

## TITRE 6 : LES MODELES

Les modèles et formulaires à utiliser sont joints conformément au DAO TYPE D'APPEL D'OFFRES POUR LA PASSATION DES MARCHES DE FOURNITURES ET DES SERVICES QUANTIFIABLES :

### MODELE DE DECLARATION SUR L'HONNEUR DE VISITE DU SITE

Je soussigné M. \_\_\_\_\_

Représentant l'Entreprise \_\_\_\_\_

Reconnais avoir visité ce jour le \_\_\_\_\_ du mois de \_\_\_\_\_ de l'année \_\_\_\_\_

En compagnie de M. \_\_\_\_\_

Agissant en lieu et place de l'utilisateur, le site du Projet de \_\_\_\_\_

Pour lequel mon entreprise veut soumissionner.

M'étant rendu sur les lieux, les observations suivantes ont été relevées :

.....  
.....  
.....  
.....

**N.B : le prestataire doit soumettre pour chaque site de projet une déclaration de visite de site.**

Fait à ..... le .....

Le soumissionnaire

(Nom, prénom, signature et cachet)

### CHARTE D'INTEGRITE

#### Note relative à la charte d'intégrité

Le soumissionnaire devra compléter et présenter dans son offre, la charte d'intégrité adressée au Maître d'Ouvrage et signée par le ou les responsables habilités à l'engager. En cas de groupement, la charte devra être souscrite par tous ses membres.

### CHARTE D'INTEGRITE

INTITULE DE L'APPEL D'OFFRES : \_\_\_\_\_  
LE « SOUMISSIONNAIRE »

A

#### MONSIEUR LE « MAITRE D'OUVRAGE »

1. Nous reconnaissons et attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement et de nos sous-traitants n'est, dans l'un des cas suivants :

1.1) être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, judiciaire, de cessation d'activité ou être dans toute situation analogue résultat d'une procédure de même nature ;

1.2) avoir fait l'objet d'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée pour délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché ou d'un accord-cadre ;

1.3) en matière professionnelle, avoir commis au cours des cinq dernières années une faute grave à l'occasion de la passation ou de l'exécution d'un marché ou d'un accord-cadre ;

1.4) n'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou nos obligations relatives au paiement des impôts selon les dispositions légales ;

1.5) figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies et tout autre Partenaire Technique et Financier, dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché ou d'un accord-cadre ;

1.6) s'être rendu coupable de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés dans le cadre du processus de passation du Marché ou de l'accord-cadre.

2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement et de nos sous-traitants n'est, dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :

2.1) actionnaire contrôlant le Maître d'Ouvrage ou filiale contrôlées par le Maître d'Ouvrage, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'Autorité chargé des marchés publics et résolu sa satisfaction ;

2.2) avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre de services du Maître d'Ouvrage impliqué dans le processus de sélection ou le contrôle du marché en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'Autorité chargé des marchés publics et résolu sa satisfaction ;



CamScanner

2.3) contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire, recevoir d'un autre soumissionnaire ou attribuer à un autre soumissionnaire directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du Maître d'Ouvrage ;

2.4) être engagé pour une mission de conseil qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec nos missions pour le compte du Maître d'Ouvrage ;

2.5) dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de travaux ou de fournitures ou d'un accord-cadre :

i) avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plan, calculs et autres documents utilisés dans le cadre du processus de mise en concurrence considérée ;

ii) être nous-mêmes ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées, recrutés, ou devant l'être, par le Maître d'Ouvrage pour effectuer la supervision où le contrôle des prestations dans le cadre du Marché ou de l'accord-cadre.

3. Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, nous attestons que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les règles du droit commercial.

4. Nous nous engageons à communiquer sans délai au Maître d'Ouvrage, qui en informera l'Autorité chargé des Marchés Publics, tout changement de situation au regard des points 1 à 3 qui précédent.

5. Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché ou de l'accord-cadre :

5.1) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvres déloyales (actions ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

5.2) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvres déloyales (actions ou omission) contraires à nos obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

5.3) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas directement ou indirectement, à (i) toute personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre personne définie comme agent public dans l'Etat, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.

5.4) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas directement ou indirectement, à toute personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que ce soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte de violation de ses obligations légales contractuelles ou professionnelles.

5.5) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Marché ou de l'accord-cadre au détriment du Maître d'Ouvrage et notamment, aucune pratique anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Marché ou de libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.

6. Nous-mêmes, les membres de notre groupement et nos sous-traitants autorisons, le Maître d'ouvrage à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et l'exécution du Marché ou de l'accord-cadre et à les soumettre pour vérification aux auditeurs désignés par l'ARMP.

**Signature :**

**Nom :** \_\_\_\_\_

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de : \_\_\_\_\_

En date du \_\_\_\_\_



CamScanner

## ENGAGEMENT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

### Note relative à la déclaration d'engagement aux clauses sociales et environnementales

Le soumissionnaire devra compléter et présenter dans son offre, la déclaration d'engagement social et environnemental adressée au Maître d'Ouvrage et signée par le ou les responsables habilités à l'engager. En cas de groupement, la charte devra être souscrite par tous ses membres.

### INTITULE DE L'APPEL D'OFFRES :

#### LE « SOUMISSIONNAIRE »

##### A MONSIEUR LE « Maître d'Ouvrage »

Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :

- 1) Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par les membres de notre groupement, l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement en cohérence avec les lois et règlement applicables au Cameroun.
- 2) En outre, nous nous engageons également à mettre en oeuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux, dans la notice d'impact environnemental et social fournie par le Maître d'Ouvrage.
- 3) Nous-mêmes, les membres de notre groupement et nos sous-traitants autorisons, le Maître d'ouvrage à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification aux auditeurs désignés par l'ARMP.

**Signature :**

**Nom :** \_\_\_\_\_

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de : \_\_\_\_\_

En date du \_\_\_\_\_

Meyomessala, le 23/10/2024



*Ampliations :*

- MINMAP DD/DL ;
- ARMP/SUD;
- CIPM;
- Chrono ;
- Affichage.



CamScanner

REPUBLICUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
-----  
REGION DU SUD  
-----  
DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO  
-----  
ARRONDISSEMENT DE MEYOMESSALA  
-----  
COMMUNE DE MEYOMESSALA  
-----  
CELLULE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE  
DES MARCHES PUBLICS  
-----  
SERVICE TECHNIQUE  
-----  
P.O Box : 43 meyomessala  
Phone : 699.90.96.13/674.92.52.17  
Fax (+237) 22.28.90.04



N°...../2024/L/RS/DDL/C-CMYSL/CIGAMP/ST

REPUBLIC OF CAMEROUN  
Peace-Work-Fatherland  
-----  
SOUTH REGION  
-----  
DJA AND LOBO DIVISION  
-----  
MEYOMESSALA SUBDIVISION  
-----  
MEYOMESSALA COUNCIL  
-----  
INTERNAL MANAGEMENT UNIT  
OF ADMINISTRATIVE CONTRACTS  
-----  
TECHNICAL SERVICE  
-----  
P.O Box : 43 meyomessala  
Phone : 699.90.96.13/674.92.52.17  
Fax (+237) 22.28.90.04

Meyomessala, Le \_\_\_\_\_

LE MAIRE

A/TO

MADAME LACHEF DE CENTRE REGIONAL ARMP SUD

-----

REF : V/L N°0189/L/ARMP/CRRMPS/CCR/CSSOPE/MNJC.BTS/2024 du 17/10/2024

Objet : Avis d'Appel d'Offres N°...25...../AONO/C-MYSLA/CIPM/2024 du ...23/09/2024 pour la collecte, le transport, le balayage des rues, places publiques et marchés, le curage des caniveaux, le désherbage et le traitement des ordures ménagères de la ville de Meyomessala, département du Dja et Lobo, région du Sud (en procédure d'urgence).

Madame la Chef de Centre,

J'accuse réception de votre correspondance d'objet et de références repris en marge.

Y faisant suite,

Je viens par la présente vous rassurer des dispositions utiles que j'ai prises à l'effet de rendre régulier ledit dossier.

Aussi ai-je l'honneur de vous faire tenir en annexe, un additif qui prend en compte vos réserves, et pour une meilleure actualisation des offres des soumissionnaires, la date de dépôt et de dépouillement des offres est reportée au mardi 05 novembre 2024 conformément à l'additif.

Vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie de trouver ici, Madame la Chef de Centre, l'expression de ma franche collaboration./-



COPIE :

- ✓ DG/ARMP
- ✓ GOUV/SUD
- ✓ DR/MAP
- ✓ PREFET DJA ET LOBO
- ✓ DD/MAP
- ✓ CIPM
- ✓ ARCHIVE/CHRONO



CamScanner